



Bruxelles, le 13 janvier 2021

CM 1155/21

INST
CMPT
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: nominations@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 8486

Objet: Décision du Conseil portant nomination d'un membre de la Cour des comptes
– Adoption
– Lancement d'une procédure écrite

Le Comité des représentants permanents (2^e partie) ayant décidé le 13 janvier 2021 de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous êtes d'accord pour adopter la décision du Conseil portant nomination d'un membre de la Cour des comptes, qui figure dans le document

ST 13541/1/20 REV 1.

Veuillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question, à l'exception de celles qui ont déjà été faites au Coreper.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil dans les meilleurs délais et au plus tard le **lundi 18 janvier 2021 à 16 heures HEC (heure de Bruxelles)** à l'adresse électronique suivante:

nominations@consilium.europa.eu
